



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des établissements du secteur médico-social

Question écrite n° 42859

Texte de la question

M. Vincent Rolland interroge M. le ministre des solidarités et de la santé au sujet des établissements du médico-social. Depuis plusieurs années, le recrutement dans ces établissements s'avère être de plus en plus difficile. Et la situation devient alarmante depuis quelques semaines. Le manque d'attractivité des métiers du médico-social est dû essentiellement aux bas salaires qui ne correspondent ni aux compétences ni à l'engagement exigé. Le Ségur de la santé, qui n'a concerné que le secteur sanitaire, n'a fait qu'accentuer le déséquilibre salarial. En conséquence, on dénombre plusieurs dizaines de postes vacants dans les départements avec un recours à l'intérim qui ne permet pas une continuité du service optimal et, de surcroît, augmente les charges des établissements. Tous les acteurs sont impactés et souffrent de cette situation. Les personnes accompagnées, leurs familles et le personnel qui voit ses conditions de travail se dégrader. Parallèlement, l'effectif actuel des centres de formation laisse craindre que la situation actuelle pourrait durer de long mois. C'est pourquoi il demande ce que le Gouvernement compte faire dès les prochains jours pour revaloriser ces métiers, les rendre plus attractifs, notamment en appliquant le Ségur de la santé à tous les personnels des établissements.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42859

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 novembre 2021](#), page 8555

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)